

# Un Héritage dans les Airs

## ROMAN D'AVENTURES

### I

#### UNE NOUVELLE INATTENDUE

On finissait de dîner. M. Dalmon rompit le silence et demanda :

— Qu'as-tu donc, ma chère Jeanne ? Tu parais toute triste, toute soucieuse. Aurais-tu quelque peine que tu ne voudrais pas me confier ?

En prononçant ces mots, M. Dalmon regardait sa fille assise, en face de lui, devant la table qu'on venait de desservir. Ses regards exprimaient une vague inquiétude.

Naguère à la tête d'une des plus importantes maisons de droguerie de la rue des Lombards, M. Dalmon s'était, jeune encore retiré des affaires, avec une fortune assez ronde qu'il avait très honnêtement gagnée. Depuis la mort de sa femme, survenue inopinément deux ans plus tôt, il avait reporté toutes ses affections sur son unique enfant, sa fille Jeanne, pour laquelle il avait toutes les gâteries.

C'était même à cause d'elle qu'après avoir cédé son fonds de commerce il était resté à Paris et qu'il habitait en plein centre de la capitale, rue de Sèze, dans un petit mais confortable appartement, dont les fenêtres ouvraient sur le boulevard. Et l'on ne se doute pas de la force de volonté, du courage qu'il faut à un ancien commerçant de la rue des Lombards, pour venir habiter dans un quartier comme la rue de Sèze.

C'est un changement complet d'habitudes, une vie absolument différente. On conduirait un Arabe au pôle Nord, ou un brave Auvergnat chez la reine d'Angleterre, que l'un et l'autre ne se trouveraient pas plus dépaysés.

A l'époque où commence ce récit, Jeanne Dalmon atteignait sa vingtième année. Accomplie en tous points, charmante au physique comme au moral, elle méritait sous tous les rapports la tendresse que son père lui témoignait, et dont elle n'abusait jamais, bien que cette tendresse fut peut-être un peu trop exclusive.

Elle aimait son père autant que son père l'aimait. Elle n'avait aucun secret pour lui, et elle vivait heureuse, confiante en l'avenir, sous cette douce et tendre protection paternelle.

Ce fut du ton le plus affectueux qu'elle répondit à la question de son père :

— Tu sais bien, cher père, que je n'ai rien de caché pour toi. Si j'avais un chagrin quelconque, je t'en aurais fait part aussitôt.

Elle ajouta d'un ton câlin :

— Tu n'en doutes pas, j'espère. Si tu en doutais, cela me ferait beaucoup de peine.

— Pourtant, insista M. Dalmon, mes yeux ne me trompent point. Depuis quelques jours déjà, tu as perdu de ta gaieté ordinaire. Ne dis pas non. Je m'en aperçois bien, je n'ai pas les yeux dans ma poche. Ce changement d'humeur m'inquiète d'autant plus que voici les beaux jours revenus et que ce radieux soleil, cette douce température ne sont pas faits pour inspirer la tristesse. Tu as donc quelque chose ? Allons, voyons, mademoiselle, dites vite la vérité... toute la vérité, sinon !

Jeanne hésita une seconde, puis, devant le bon sourire de son père, elle se décida :

— Eh bien ! père, répondit-elle en souriant à son tour, puisque rien ne t'échappe, et que tu fais le juge d'instruction, je t'avoue qu'en effet, depuis quelques

jours, je ressens comme une sorte d'ennui, une vague tristesse et c'est précisément le retour du printemps qui en est la cause.

— Comment cela ? Le printemps te rend triste ? interrogea M. Dalmon déjà inquiet à la seule pensée que sa fille pouvait être souffrante.

— Oui, la vue de la nature en fête, de la verdure qui renaît, des fleurs qui commencent à éclore, les oiseaux que j'entends chanter quand nous allons nous promener aux Tuileries ou au bois de Boulogne, tout cela m'inspire comme un vague désir de partir en voyage, d'aller vivre à la campagne, loin du bruit et de la foule. Ce doit être si bon d'être libre aux champs, de marcher dans le soleil, de voir de loin l'horizon.

— Ce n'est que cela, répliqua M. Dalmon dont le visage s'illumina aussitôt d'un sourire, que ne le disais-tu plus tôt, ma chère enfant ! Tu veux aller à la campagne ?... C'est bien facile. Rien ne nous retient à Paris, dès demain nous pouvons nous mettre en route. Nous partirons quand tu voudras. Tu sais bien que ta joie fait la mienne et que ton bonheur est le mien.

— Oh ! père chéri, fit Jeanne d'une voix émue, en embrassant son père, comme tu es bon !... que je t'aime !

M. Dalmon se laissa embrasser avec un plaisir visible. Il rendit le baiser à sa fille, puis il reprit :

— Il ne nous reste plus maintenant qu'à décider de quel côté nous irons. As-tu quelque préférence ? Nous irons où tu voudras. Moi, cela m'est indifférent.

— Ma foi non ! père, je n'ai aucune préférence, peu m'importe le pays, pourvu que la campagne soit belle, avec des grands arbres et des oiseaux.

— Que dirais-tu de l'Auvergne ? proposa M. Dalmon après avoir réfléchi pendant un instant.

— Oui, allons en Auvergne, c'est une bonne idée, approuva aussitôt Jeanne. C'est une contrée pittoresque, même un peu sauvage, dit-on. Voilà tout à fait ce que je souhaite afin de me croire encore plus loin de Paris.

— Tu n'aimes donc pas Paris ?

— Oh ! pas du tout.

— C'est pourtant joli.

— Pas autant que les prairies, les bois, le beau ciel. On ne voit pas tout cela à Paris.

— Alors, c'est entendu, déclara M. Dalmon, nous partons pour l'Auvergne... nous trouverons facilement là-bas, dans quelque jolie vallée, une petite maison toute meublée que nous pourrions louer pour l'été. Ma foi, c'est une bonne idée que tu as de partir. Moi aussi je serai content de quitter Paris. Depuis que nous n'habitons plus la rue des Lombards, il me semble que l'on m'a changé Paris, je ne l'aime plus.

Jeanne ouvrait la bouche pour répondre lorsqu'un coup de sonnette retentissant vint lui couper la parole.

Quelques instants après, la porte de la salle à manger s'ouvrait, livrant passage à la vieille bonne que M. Dalmon avait à son service depuis plus de vingt-cinq ans. Un de ces types de vieilles servantes, moins rare encore qu'on ne le croit, hargneuse pour les étrangers, dévouée à ses maîtres comme une caniche, bougonnant du matin au soir, fidèle, discrète, économe. Comme le lierre, elles meurent où elles s'attachent.

— Qui est-ce, Geneviève ? demanda M. Dalmon.

Sans mot dire, Geneviève présenta à son maître une carte de visite sur laquelle il lut à haute voix :

« Alfred Charrier, licencié en droit. Recherches pour successions, 42, rue Bonaparte. »

— Je ne connais pas du tout ce monsieur, murmura M. Dalmon. Il demande à me voir ? ajouta-t-il à haute voix.

— Oui, monsieur, répondit Geneviève. Je lui ai dit que vous finissiez de dîner et qu'à ce moment-là vous aimiez bien être tranquille, que ça n'était pas l'heure de déranger les gens, il a insisté. Il prétend qu'il a à vous parler d'une affaire très importante.

— A moi, d'une affaire très importante ?

M. Dalmon fit un geste signifiant qu'il ignorait absolument ce dont il s'agissait, puis il ajouta :

— Alors faites-le entrer au salon, je vais l'y rejoindre immédiatement.

Geneviève sortit pour exécuter l'ordre.

— Que peut te vouloir ce monsieur ? demanda Jeanne à son père lorsque la bonne se fut retirée.

— Je n'en ai aucune idée, répondit M. Dalmon qui, sans savoir pourquoi, éprouvait une légère inquiétude. Je ne connais pas ce monsieur et je n'ai pas d'affaire. Espérons qu'il ne vient pas m'apprendre une mauvaise nouvelle.

Sur ces mots, M. Dalmon se leva et sortit de la salle à manger pour se rendre au salon.

Là, il se trouva en présence d'un homme de haute taille, très correctement vêtu, paraissant âgé d'environ quarante ans, et dont la physionomie éclairée par deux yeux vifs, perçants, respirait l'intelligence et la finesse.

Il portait sous le bras une volumineuse serviette de cuir noir, comme en ont d'ordinaire les avocats et les hommes d'affaires.

— Monsieur, commença-t-il, après les premières salutations, c'est bien à M. Louis Dalmon que j'ai l'honneur de parler ?

— Oui, monsieur.

— Permettez-moi de préciser. C'est bien à M. Louis Dalmon, ancien négociant en droguerie, rue de Lombards.

— A lui-même, répondit M. Dalmon ; veuillez donc me dire ce qui vous amène chez moi.

— C'est une communication de la plus haute importance que j'ai à vous faire. Mais avant d'aller plus loin, je crois utile, si vous le permettez, de vous donner quelques explications sur le genre d'affaires dont je m'occupe habituellement.

M. Dalmon se contenta de s'incliner.

— Comme ma carte a dû vous l'apprendre, reprit M. Charrier, je suis à la tête d'un cabinet qui a pour spécialité les recherches en matière de successions. Voici en quoi consistent ces recherches :

« Il arrive assez fréquemment que des personnes possédant une fortune considérable meurent sans avoir fait de testament, sans laisser de parents connus. En l'absence d'héritier, leur succession tomberait donc en déshérence et leurs biens reviendraient à l'Etat. C'est précisément ce fait que je me propose d'empêcher. »

« Quand je suis avisé, par un de mes nombreux correspondants de France ou de l'étranger, qu'une personne est morte dans les conditions que je viens de vous indiquer, je me mets aussitôt en campagne. Au moyen de patientes recherches dans les actes de l'état civil, grâce aux renseignements que je fais prendre de tous les côtés, je parviens presque toujours à découvrir un parent d'un degré assez proche pour lui permettre de se porter héritier. Averti par moi, il peut recueillir la succession qui lui est échue et dont, sans mon intervention, il aurait été frustré. »

— Je comprends, monsieur, interrompit à ce moment M. Dalmon, mais je ne vois pas trop où vous voulez en venir. Je ne me connais pas de parents, par conséquent, je ne puis avoir d'héritage à recueillir.

— Eh bien ! monsieur, riposta l'agent d'affaire avec un sourire satisfait, vous venez de faire un héritage dont l'importance peut être évaluée à environ deux millions. C'est précisément pour vous annoncer cette nouvelle que je suis venu vous voir.

M. Dalmon avait bondi sur sa chaise.

— Deux millions ! répétait-il effaré. Je viens de faire une succession de deux millions ! Où cela ! Quel est ce parent ?

— La succession n'est pas encore complètement liquidée ; mais elle atteindra probablement le chiffre.

En tous cas, elle n'en sera pas éloignée, je puis vous l'affirmer d'une manière formelle.

Cependant M. Dalmon reprit peu à peu son sang-froid et ce fut d'un ton presque calme qu'il dit à son visiteur :

—La nouvelle que vous venez de m'apprendre, monsieur, est tellement extraordinaire que vous me permettez de me montrez un peu incrédule. Tout cela est-il bien réel ? Je vous répète que je ne me connais aucun parent à un degré quelconque, même éloigné, qui puisse me laisser une semblable fortune.

—Monsieur, répondit l'homme d'affaires, je ne me serais pas permis de venir vous déranger, si je n'étais absolument certain de ce que je vous ai avancé. Du reste, je possède des pièces qui dissiperont tous vos doutes.

—Et de qui me vient donc cette succession inattendue ? demanda de nouveau M. Dalmon.

—Je vais vous le dire, répondit l'homme d'affaires avec un sourire ; mais, auparavant, je vous prierai de vouloir bien me signer cet engagement.

En disant cela M. Charrier prit dans sa serviette une feuille de papier timbré qu'il tendit à son interlocuteur.

M. Dalmon lut avec attention ce qui s'y trouvait écrit.

—Comment ! s'écria-t-il tout à coup, vous me demandez le tiers de la succession à titre de commission ! Sur deux millions cela fait six cent cinquante mille francs... c'est énorme.

—C'est mon prix habituel, répondit froidement M. Charrier, et vous ne le trouverez pas excessif si vous considérez combien j'ai dû faire de démarches coûteuses avant d'arriver à vous découvrir... Sans moi vous ne saurez pas où se trouve cet héritage et vous ne toucherez rien.

—Cependant...

—Permettez-moi, interrompit brusquement M. Charrier, de ne pas engager de discussion avec vous sur ce point. Je ne puis rien changer à mes conditions. Si donc vous ne croyez pas devoir les accepter, nous en resterons là, et l'affaire dont je suis venu vous entretenir, n'aura pas d'autre suite. Je vous fais remarquer, du reste, que je me charge de tous les frais qui seront considérables.

M. Dalmon réfléchit quelques secondes. Il comprit que, sans l'agent d'affaires, il ne connaîtrait rien de cette succession, qu'il n'en aurait rien.

—Soit, dit-il enfin, j'accepte. J'ai hâte de savoir quel est ce parent inconnu qui me laisse une telle fortune. J'ajoute que, jusqu'à preuve certaine, je n'y crois pas.

—En tous cas, cela ne vous engage à rien, puisque la commission ne m'est due que sur l'héritage.

Il passa dans la pièce voisine, revint presque aussitôt avec un encrier et une plume, puis signa le papier qu'il remit à M. Charrier.

—Voilà, dit-il.

L'agent d'affaires regarda si la signature était bien régulière, et serra tranquillement dans sa serviette la feuille timbrée.

—Maintenant, fit-il en souriant, je vais satisfaire votre curiosité bien naturelle. Le parent dont vous héritez est votre cousin germain, Prosper Lagrange.

—Prosper Lagrange ! répéta tout d'abord M. Dalmon d'un air étonné, comme si ce nom ne lui rappelait rien. Ah ! oui, fit-il soudain, je me souviens, le fils du frère de ma mère. Il est parti tout jeune pour l'étranger ; depuis cette époque personne n'en a plus jamais entendu parler. Je le croyais mort depuis longtemps.

—Eh bien, vous vous trompiez, répliqua M. Charrier. Votre cousin n'était pas mort ; après avoir couru le monde, il est allé s'établir à Sydney, en Australie, où, dans le commerce des laines, il a amassé une fortune considérable. Il est mort en cette ville, il y a quelques mois, sans avoir fait de testament, et comme il était resté célibataire, c'est à vous que revient toute sa fortune.

M. Dalmon se frappait le front, en se reprochant de n'avoir pas songé à ce cousin quand l'agent d'affaires lui avait parlé d'un héritage. Il aurait peut-être pu éviter de donner le tiers de la succession,

Maintenant c'était signé. Il n'y avait plus à y revenir.

—Je suis en effet, dit-il, son plus proche et même sans doute son unique parent, mais je le croyais bien mort.

—Tenez, poursuivit l'agent d'affaires en tirant de sa serviette un assez volumineux dossier, voici l'acte de décès de Prosper Lagrange. Voici également une expédition du jugement qui déclare sa succession vacante faute d'héritiers connus, et nomme comme curateur à cette succession, M. Isaac Simpson, sollicitor à Sydney. Voici enfin une copie de l'inventaire dressé par ce dernier.

M. Dalmon parcourut rapidement ces pièces, qui étaient accompagnées de leur traduction en français et légalisées par le consul de France : leur authenticité ne pouvait donc être un seul instant suspectée.

—Vous pouvez voir d'après l'inventaire, continua M. Charrier, que je n'ai nullement exagéré l'importance de la succession. L'argent liquide et les titres laissés par le défunt atteignent déjà la somme de quinze cent mille francs. De plus, votre cousin possédait à Sydney une maison et des terrains qui ne sont portés sur l'inventaire que pour mémoire et dont la valeur, m'affirme mon correspondant, est considérable.

—Ne me faudra-t-il pas remplir une interminable série de formalités coûteuses avant d'arriver à réaliser cette succession ? objecta M. Dalmon.

—Sans doute, répondit l'agent d'affaires, il y aura une assez longue procédure à suivre, de grosses dépenses. Mais ne vous en inquiétez pas ; j'en fais entièrement mon affaire ; je vous l'ai dit, je prends tous les frais à ma charge, c'est écrit dans l'engagement que vous avez signé.

—En ce cas, conclut M. Dalmon, très satisfait, je n'ai plus qu'à attendre.

—Pas autre chose ; combien de temps ?... je ne saurais le préciser ; toutefois, je puis vous assurer que je ferai tous mes efforts pour que l'affaire soit promptement réglée, c'est mon intérêt autant que le vôtre.

—Alors je m'en remets absolument à vous.

—Vous pouvez compter sur tout mon zèle, affirma de nouveau l'agent d'affaires en se disposant à se retirer. Je vais aujourd'hui même donner par télégramme, à mon correspondant de Sydney, qui est un des principaux avocats de cette ville, l'ordre de commencer la procédure ; demain ou après demain, l'action sera engagée et le prochain courrier nous apportera certainement des détails précis. Des que je les aurai reçus, je m'empresserai de vous les communiquer... Si j'avais besoin de vous voir, à quelle heure puis-je être certain de vous rencontrer ?

—Je sors rarement le matin. En venant avant déjeuner, vous me trouverez toujours.

—Alors je viendrai entre dix et onze heures.

Et M. Charrier prit congé de l'ancien commerçant, en lui promettant de revenir le voir de temps en temps pour lui donner des nouvelles de l'affaire.

## II

### VOYAGE LOINTAIN

A dater de ce jour, l'héritage du cousin Prosper Lagrange devint le sujet presque unique des conversations entre M. Dalmon et sa fille. Leur existence, jusque-là si paisible, si calme, exempte de soucis, se trouva tout à coup bouleversée ; dans les premiers jours, cette fortune qui leur tombait ainsi à l'improviste leur tourna complètement la tête. Peu à peu, cependant, le calme rentra dans leur esprit. Ils reprirent leur train de vie ordinaire, en faisant toutefois de beaux projets d'avenir, que leur fortune leur permettrait désormais de réaliser.

Alors Jeanne rappela à son père le projet de voyage qu'ils avaient formé le soir même où l'agent d'affaires leur avait révélé l'existence de cet héritage.

En somme, — M. Charrier l'avait déclaré, — il sécoulerait du temps encore avant que M. Dalmon put être

mis en possession de cette fortune. Sa présence à Paris n'était donc pas nécessaire pour le moment, et rien ne l'empêchait d'aller, avec sa fille, passer la belle saison en Auvergne.

D'ailleurs, lui aussi, après cette période de surexcitation, éprouvait le besoin de se distraire, et la perspective de passer quelques mois de repos à la campagne en un pays de montagne lui souriait beaucoup.

Le voyage fut donc définitivement fixé, au grand désespoir de Geneviève que cela troublait si complètement dans ses habitudes. Cependant, comme cela plaisait à ses maîtres, elle se contentait de bougonner toute seule dans sa cuisine, tout en faisant des provisions, car en Auvergne, disait-elle, on devait manquer de tout.

Jeanne commença aussitôt ses préparatifs et l'on décida de se rendre d'abord à Aurillac ; de là, on se mettrait en quête d'une petite villa à louer dans les environs.

La veille du jour fixé pour le départ arriva. Jeanne, toute joyeuse, aidait son père à fermer les malles et les caisses, lorsque Geneviève entra en disant d'un ton revêche :

—Voilà encore le monsieur à l'héritage, faut-il le faire entrer ?

—Je crois bien, ma bonne Geneviève, répondit Jeanne. Il vient peut-être nous annoncer que tout est fini.

M. Dalmon, après avoir mis un peu d'ordre dans sa toilette, courut au salon, où il trouva l'agent d'affaires, dont l'air embarrassé ne lui échappa pas.

—Eh bien, monsieur Charrier, quoi de nouveau ? demanda-t-il.

—Monsieur, répondit M. Charrier, je viens de recevoir de mon correspondant de Sydney une dépêche qui vous causera sans doute quelque ennui.

—Ah ! fit M. Dalmon aussitôt inquiet, aurait-on découvert un testament par lequel mon cousin ?..

—Non, non, interrompit vivement M. Charrier, ce n'est pas cela, vous restez toujours le seul héritier de Prosper Lagrange. Il n'a pas de testament. L'héritage ne vous est pas contesté et se monte, ainsi que je vous l'ai affirmé, à plus de deux millions de francs.

—Qu'y a-t-il donc alors ?

—Tenez, répondit l'agent d'affaires en tendant une dépêche, voici le télégramme : veuillez en prendre vous-même connaissance. Vous aurez ainsi l'explication.

—Mais, fit M. Dalmon après y avoir jeté les yeux, cette dépêche est en anglais, je ne connais pas du tout cette langue.

—Je vais vous la traduire.

M. Charrier prit le papier des mains de M. Dalmon et lut :

« Affaire en bonne voie, mais présence de l'héritier indispensable ici ».

—Comment ! s'écria M. Dalmon très désappointé, il faut que j'aille en Australie ! Moi qui n'ai jamais voyagé, moi qui ai habité vingt-sept ans la rue des Lombards sans aller plus loin que Saint-Cloud ou Vincennes.

—Vous le voyez. Mon correspondant dans sa dépêche, n'a pu donner d'explications ; mais, s'il réclame votre présence, c'est évidemment qu'elle est nécessaire pour l'accomplissement de quelque formalité exigée par la loi du pays et impossible à remplir par procuration. Je vais lui télégraphier, mais je crains que sa réponse ne soit aussi formelle.

M. Dalmon se promenait à grands pas à travers le salon.

—En Australie ! répétait-il, en Australie ! Non ! jamais je ne me résoudrai à entreprendre un tel voyage ! Cela est impossible à mon âge !... Comment se fait-il que je ne puisse me faire représenter par un fondé de pouvoirs, ayant toutes les procurations en règle... Non, certainement, je n'irai pas.

M. Charrier le laissa se calmer un peu, puis il reprit :

—Les termes de la dépêche, que je vous ai traduite littéralement, sont catégoriques. Si donc vous n'allez pas à Sydney, il vous faudra très probablement renoncer à la succession,

—Que n'importe ! s'écria l'ancien commerçant avec un grand geste. Je n'ai pas besoin de cet héritage ! Avec mes dix mille livres de rente j'ai vécu jusqu'ici heureux et tranquille, il ne m'en faut pas plus pour satisfaire mes besoins qui ne sont pas bien exigeants. Je n'en demande pas davantage. Je n'ai pas de goûts luxueux. Cela me suffit parfaitement.

—Fort bien, répliqua M. Charrier ; mais permettez-moi de vous faire remarquer, monsieur, que vous n'êtes pas seul. Vous avez une fille. Serait-ce agir en bon père que de la priver de cette fortune qui doit lui revenir un jour ?

Cet argument frappait d'autant plus juste que M. Dalmon adorait sa fille. Aussi il ne sut que répondre, et son agitation ne fit que redoubler.

—C'est vrai, répétait-il, il y a ma fille, je ne puis agir en égoïste.

A ce moment, la porte du salon s'ouvrit et le joli visage de Jeanne se montra dans l'entrebâillement. Elle avait entendu du bruit, des éclats de voix. Un peu inquiète, elle accourait voir ce qui se passait.

—Entrez, mademoiselle, lui dit M. Charrier, venez m'aider à convaincre monsieur votre père.

Jeanne s'avança et l'agent d'affaires lui expliqua en quelques mots ce dont il s'agissait.

—Il ne m'appartient pas, répondit-elle, de donner des conseils à mon père ; il agira comme il le jugera à propos. Ce qu'il fera sera bien fait.

—Cependant, interrogea M. Dalmon, quel est ton avis, ma chère enfant ? Ce voyage, après tout, d'autres l'ont fait.

Jeanne hésita un instant :

—Il me semble, dit-elle ensuite, qu'il serait regrettable de laisser échapper cette fortune. Nous n'en avons pas besoin ; cela est vrai, mais il faut songer, père, à tout le bien qu'elle te permettra de faire autour de nous. D'ailleurs, un voyage en Australie n'est n'est pas si effrayant !...

—Pas le moins du monde, appuya M. Charrier avec vivacité, maintenant, il ne faut pas plus d'un mois pour aller à Sydney, et le service est fait par de superbes paquebots où l'on trouve tout le confort désirable... Quant aux dépenses vous n'avez pas à vous en préoccuper : cela me regarde et entre dans les frais. De plus, je mets à votre disposition pour vous accompagner un de mes commis qui a beaucoup voyagé. Il a même séjourné quelque temps en Australie ; il parle parfaitement l'anglais et vous sera d'une grande utilité... Voyons ! monsieur, tout cela ne vous décidera-t-il pas ?

M. Dalmon restait dans la plus grande perplexité. Il éprouvait toujours une certaine appréhension à l'idée d'entreprendre un si lointain voyage, lui dont les habitudes étaient si casanières. D'un autre côté, il était obligé de reconnaître que la nécessité de ce voyage s'imposait s'il voulait réaliser son héritage. Il essaya d'une dernière objection.

—Mais toi, mon enfant, dit-il, que deviendrais-tu pendant tout le temps que je resterais absent ? Tu ne peux demeurer seule avec Geneviève... Je mourrais d'inquiétude.

—Comment, mon père, s'écria Jeanne avec reproche, tu songerais à me laisser seule ici ?

—Alors, fit M. Dalmon abasourdi, tu voudrais donc t'embarquer avec moi ?

—N'est-ce pas tout naturel ? j'espère bien que tu me permettras de t'accompagner, je ne te laisserai pas partir sans moi.

—Mais penses-y donc, ma chère Jeanne, c'est un voyage à l'autre bout du monde ! Un mois sur mer ! Cela ne t'effraie pas ? Tu ne redoutes pas la fatigue ?

—Nullement, je t'assure. Au lieu d'aller en Auvergne comme nous nous y préparions, nous irons en Australie, il n'y aura rien de changé à nos projets. Le voyage sera plus long, voilà tout, conclut-elle en riant.

—Bravo, mademoiselle, intervint M. Charrier, voilà qui est parler. Je crois que maintenant, monsieur votre père n'aura plus aucune raison de refuser de partir.

M. Dalmon baissa la tête d'un air résigné.

—Soit ! fit-il tout à coup en se redressant ; je ne

veux pas me montrer moins courageux que ma fille. Quand partons-nous ?... A quelle date le prochain paquebot ?

M. Charrier se hâta de répondre :

—Le paquebot des Messageries maritimes *Le Polynésien* part de Marseille dans huit jours, à destination de la Nouvelle-Calédonie, avec escale à Sydney. Il suffira que vous quittiez Paris l'avant-veille de son départ, par l'express du soir. Ne vous inquiétez de rien ; je ferai toutes les démarches nécessaires. Quand vous arriverez à bord, vous n'aurez qu'à vous installer dans vos cabines, retenues à l'avance. Cela vous convient-il ainsi ?

—Il le faut bien, répondit M. Dalmon d'un air résigné. C'est égal, si l'on m'avait dit ce matin que je partirais dans huit jours pour l'Australie, j'aurais bien parié que non, avec la certitude de gagner mon pari !

—Alors, c'est entendu, reprit M. Charrier en se levant et sans répondre davantage aux doléances de M. Dalmon, vous partirez par *Le Polynésien*, je retiens vos places.

Il ajouta, tandis que M. Dalmon le reconduisait :

—Demain je viendrai vous remettre la somme nécessaire pour le voyage, je profiterai de l'occasion pour vous présenter M. Reynard, le commis dont je vous ai parlé et qui vous accompagnera.

### III

#### A BORD DU POLYNÉSIEN

Huit jours après, M. Dalmon et sa fille prenaient passage à Marseille, sur le paquebot *Le Polynésien*, où leurs bagages avaient été embarqués dès la veille.

Deux personnes les accompagnaient.

L'une était la vieille Geneviève. Très attachée à Jeanne qu'elle avait vu naître, elle avait tellement supplié pour suivre sa jeune maîtresse que M. Dalmon avait fini par consentir à l'emmener. Ce qui ne l'empêchait pas de bougonner continuellement en disant que c'était de la folie d'entreprendre un voyage semblable.

—Ah ! non, ça n'est pas elle, bien sûr, qui aurait consenti à partir pour l'Australie afin d'avoir un héritage qui peut-être n'existait pas. En Australie ! D'abord où ça se trouvait ce pays-là ? Était-ce un vrai pays ? Elle n'en reviendrait pas sans doute, mais il ne serait pas dit qu'elle abandonnerait ses maîtres.

La seconde personne était ce commis de M. Charrier, nommé Reynard, que l'agent d'affaires avait mis à la disposition des voyageurs pour leur servir d'interprète et de cicérone.

C'était un homme de trente-cinq ans environ, d'apparence vigoureuse, à la tournure assez élégante, et dont la conversation dénotait une instruction étendue.

Malgré cela, sa physionomie cauteleuse, sournoise, son ton doucereux, son regard oblique et fuyant rendaient son abord peu sympathique. Telle était du moins l'impression première qu'il avait produite sur M. Dalmon et Jeanne, et cette impression avait été si forte que M. Dalmon crut devoir en faire part à l'agent d'affaires.

—Oui, en effet, répondit M. Charrier, sa physionomie ne prévient pas en sa faveur, je le reconnais. Mais vous auriez tort d'ajouter foi à ces apparences. Reynard est, je vous l'affirme, un honnête garçon. Vous pouvez avoir toute confiance en lui. Son concours, vous le verrez, sera très précieux. Il est débrouillard, intelligent et honnête.

Devant de telles assurances, M. Dalmon n'insista pas davantage.

Reynard, du reste, comme s'il eût deviné le mauvais effet qu'il avait produit sur ses compagnons de voyage, semblait avoir pris à tâche de faire modifier leurs sentiments à son égard. Il se montrait envers eux d'une amabilité et d'une complaisance inépuisables. Il s'appliquait à leur épargner les moindres soucis du voyage, il s'acquittait de sa mission avec

une telle intelligence et un si grand zèle que leurs préventions ne devaient pas tarder à se dissiper.

*Le Polynésien* partit par un temps splendide. Pas un nuage ne ternissait l'azur profond du ciel. La surface de la mer brillante sous le radieux soleil de juillet, était unie et tranquille comme celle d'un lac.

Malgré l'émotion dont ils ne pouvaient se défendre en voyant la terre de France s'effacer peu à peu à l'horizon, M. Dalmon et sa fille n'avaient aucune inquiétude. Un voyage commencé en d'aussi favorables auspices ne pouvait, pensaient-ils, n'avoir qu'une heureuse issue.

La traversée de la Méditerranée ne fut qu'une charmante promenade. En six jours, *Le Polynésien* gagna Port-Saïd ; puis, après une courte relâche, il s'engagea dans le canal de Suez. Jeanne et son père, grâce aux excellentes conditions dans lesquelles on avait navigué jusque là, grâce aussi au confortable dont on jouissait sur le paquebot, s'étaient rapidement accoutumés à la vie du bord. Geneviève elle-même, logée dans une cabine de seconde, avait peu souffert du mal de mer et elle était presque de bonne humeur.

Le père et la fille passaient la plus grande partie de leur temps sur le pont, contemplant le spectacle, si nouveau pour eux, de la mer toujours changeante et des navires rencontrés sur leur route, en écoutant les explications données par Reynard sur les différents pays qui s'offraient tour à tour à leurs regards : la Corse et la Sardaigne, l'Italie, la Sicile, l'île de Crète, enfin l'Égypte.

M. Dalmon ne regrettait plus d'avoir entrepris ce voyage qui l'avait d'abord si fort épouvanté.

Mais, lorsque *Le Polynésien* fut entré dans la mer Rouge, tout changea subitement.

La température est toujours très élevée en cet endroit ; cependant jamais, de mémoire de matelot, la température n'y avait été aussi étouffante.

*Le Polynésien* semblait s'avancer au milieu d'une atmosphère de feu.

Plusieurs passagers et même des hommes de l'équipage tombèrent sérieusement malades. De ce nombre fut M. Dalmon. Jeanne le soigna avec une touchante sollicitude, bien qu'elle souffrait elle-même beaucoup.

Quant à Geneviève, après avoir longtemps lutté, elle était tombée dans un tel état de prostration qu'on ne pouvait en aucune façon compter sur son aide.

Heureusement le terme de cette situation critique approchait. Le commandant du paquebot faisait pousser les feux le plus possible. Bientôt l'on franchit le détroit de Bab-el-Mandeb.

Quelques heures plus tard, *Le Polynésien* mouillait en rade d'Aden, dont tous les passagers saluèrent la vue par des cris de joie. Ils pouvaient, en effet, regarder leurs souffrances comme terminées.

Après avoir fait le plein de ses soutes, *Le Polynésien* quitta Aden, se dirigeant vers Mahé, sur la côte de l'Indoustan, où il devait touché avant de se rendre en Australie. La chaleur restait toujours très forte, mais, tempérée par la brise du large, elle était aisément supportable. On respirait un air pur et non plus du sable.

Aussi l'animation reprit-elle promptement à bord, et M. Dalmon, de mêmes que tous les autres malades, ne tarda pas à se trouver complètement rétabli.

Au nombre des passagers du *Polynésien*, se trouvaient deux jeunes gens que l'on aurait pu prendre pour deux frères tant ils avaient, sinon les mêmes traits, du moins la même expression et les mêmes allures.

L'un se nommait Julien Marty. Il était enseigne de vaisseau ; l'autre, était le Dr Doïnet, attaché au Muséum de Paris. Ils allaient en Australie, chargés d'une mission scientifique par le gouvernement français.

On ne connaissait ces détails que par le commissaire du bord, car les deux jeunes gens, bien que d'une exquise politesse envers tout le monde, causaient fort peu avec les autres passagers. A peine avaient-ils échangé quelques paroles banales avec M. Dalmon et Jeanne qui, à table, se trouvaient placés à côté d'eux.

Un incident dramatique devait amener ces quatre personnes à se lier plus intimement.

Quand *Le Polynésien* fut arrivé en rade de Mahé, la plupart des passagers profitant de ce que le bâtiment y faisait un assez long séjour, descendirent à terre. Parmi eux, se trouvaient, M. Dalmon, sa fille et Reynard ainsi que Julien Marty et le Dr Doinet.

Après avoir visité la petite ville de Mahé, tout le monde se disposa à rentrer à bord, car l'heure du dîner approchait.

Les passagers regagnèrent donc la plage et s'engagèrent, par petits groupes, sur la jetée le long de laquelle devaient aborder les embarcations qui allaient venir les chercher.

M. Dalmon, avec Jeanne et Reynard, s'était avancé jusqu'au bout de la digue.

Tous trois étaient là depuis quelques instants, lorsque Jeanne s'écria, en désignant un objet dans l'eau transparente :

— Voyez donc cette fleur étrange qui semble entraînée par le flot ? Comment se nomme-t-elle ?

— Ce n'est pas une fleur, mademoiselle, répondit Reynard, mais bien un animal.

— Comment, un animal ! cette jolie chose si bien colorée ?

— Oui, c'est un zoophyte, auquel on a donné le nom de méduse.

— Où donc est-il ? demanda en ce moment, M. Dalmon, en s'avancant jusqu'au bord de la jetée, du côté que lui indiquaient les regards de sa fille et de Reynard.

— Tiens, père, par là, dit Jeanne en étendant le bras.

M. Dalmon s'efforça de voir ; tout à coup son pied glissa, il perdit l'équilibre. Reynard étendit vivement le bras pour le retenir ; mais il ne fit qu'effleurer ses vêtements du bout des doigts et ne put l'empêcher de tomber à la mer.

L'accident, toutefois, ne semblait pas devoir être bien grave, M. Dalmon était assez bon nageur. On le vit presque aussitôt revenir à la surface et se diriger tranquillement vers le débarcadère, en faisant signe aux personnes présentes de se rassurer.

Soudain une clameur s'éleva :

— Un requin ! un requin !

Ce n'était que trop vrai. A une cinquantaine de verges du nageur se montrait une masse énorme, de couleur noirâtre et de forme allongée. C'était un requin de la plus forte taille.

Il s'avancait avec rapidité vers M. Dalmon, et pour tous il était évident que celui-ci serait bientôt rejoint par l'horrible bête avant d'avoir eu le temps d'atteindre le débarcadère.

Tous les spectateurs de cette scène éprouvaient une terrible angoisse. Jeanne était tombée à demi morte entre les bras de Reynard en criant :

— Mon père ! mon père chéri !... Mon Dieu sauvez-le !

M. Dalmon semblait irrémédiablement perdu, lorsqu'on aperçut tout à coup une tête humaine émerger des flots à côté de la sienne. C'était Julien Marty qui venait de se jeter à l'eau pour lui porter secours. L'enseigne de vaisseau s'était débarrassé à la hâte d'une partie de ses vêtements. Il nageait d'une seule main et, de l'autre, il brandissait une sorte de long poignard.

Sans hésiter, il se dirigea vers le requin et, en quelques secondes, il se trouva entre l'animal et M. Dalmon. Le squalo, à la vue de cette nouvelle proie qui paraissait s'offrir à lui, se précipita aussitôt pour l'engloutir.

Il y eut, parmi les assistants, un moment d'effroyable anxiété.

L'enseigne, en voyant le monstre s'élançer sur lui, n'avait pas bougé. Il le laissa ainsi s'approcher jusqu'à ce qu'il le touchât presque. Puis au moment où le requin, suivant l'habitude de tous les individus de son espèce, se tournait de côté pour le saisir, il plongea vivement sous l'animal et lui enfonça son arme dans le ventre.

L'eau se teignit de sang tout au tour. Le squalo blessé se mit à faire des bonds prodigieux, comme s'il eût cherché à écraser son adversaire de son poids. Mais l'enseigne l'évita adroitement et le laissa s'épuiser en vains efforts ; puis, lorsqu'il le vit à bout de forces, il le frappa de nouveau d'un coup de poignard. Il le laissa ensuite se tordre dans les dernières convulsions de l'agonie et, regagnant le débarcadère, il remonta sur la jetée au milieu des applaudissements de tous les spectateurs enthousiasmés.

M. Dalmon se précipita à sa rencontre, et, lui, prenant les mains, les yeux en larmes, il s'écria :

— Oh ! monsieur... je vous dois la vie, vous m'avez sauvé d'une mort horrible, et cela au péril de votre vie... sans vous j'étais perdu, je ne l'oublierai jamais.

Tout le monde se pressait autour d'eux pour féliciter le courageux sauveur ; Jeanne, revenue à elle, s'avança à son tour, toute tremblante encore, touchante dans son émotion. Elle embrassa longuement son père et ne pouvant exprimer sa reconnaissance au jeune officier comme elle aurait voulu, elle s'empara de ses mains et les embrassa en répétant.

— Vous avez sauvé mon père !... vous l'avez sauvé !

— Je suis heureux, mademoiselle, répondit Julien, qui s'efforçait de retirer doucement ses mains, de m'être trouvé là si fort à propos pour tirer monsieur votre père du danger qui le menaçait. Je me félicite également d'avoir eu la bonne idée d'acheter ce kriss malais chez un marchand de Mahé. Sans cette arme, il m'eût été impossible de venir à bout du requin.

Puis, comme Jeanne et tous les assistants lui témoignaient encore leur admiration pour son courage et son sang-froid, il protesta avec modestie, en souriant

— Je n'ai fait que suivre, pour combattre le requin, la méthode que j'ai vu employer par les nègres de la côte occidentale d'Afrique. Sachant que l'animal, par suite de la disposition de sa gueule, est obligé de se mettre sur le côté pour saisir sa proie, ils profitent du moment où il exécute cette manœuvre pour plonger sous lui et l'éventrer.

Il ajouta, pour couper court aux félicitations, et montrant ses vêtements collés contre son corps :

— Si vous voulez, nous allons revenir vite au navire, M. Dalmon et moi nous sommes mouillés et nous avons besoin des vêtements secs.

A dater de cet événement, qui fut, pendant plusieurs jours, le sujet de toutes les conversations du bord, M. Dalmon et sa fille ne quittèrent plus Julien Marty et son compagnon, le docteur Doinet.

Leur intimité devint même de jour en jour plus étroite, plus absolue, les deux jeunes gens délaissèrent la réserve qu'ils avaient gardée jusque-là, et se mirent à parler de leurs projets. Ils racontèrent la mission dont ils avaient été chargés, le plan qu'ils avaient conçu pour le mener à bien ; M. Dalmon, de son côté, leur apprit le but de son voyage et leur raconta, dans tous ses détails, l'histoire de cet héritage qui lui était échu d'une façon si inopinée.

Quant à Reynard, il était visiblement contrarié de la tournure affectueuse que prenaient ces relations de M. Dalmon et de Jeanne avec l'enseigne du vaisseau et le docteur Doinet, car il se trouvait ainsi relégué un peu au second plan. Il n'était plus le personnage indispensable. Ce n'était plus à lui que s'adressaient M. Dalmon ou sa fille quand ils désiraient un renseignement et demandaient des conseils.

Il en concevait du dépit. Toutefois il parut se rassurer lorsqu'il apprit que Julien et le docteur ne devaient faire qu'un court séjour à Sydney, le temps de terminer les préparatifs de leur expédition scientifique dont ils étaient chargés par le gouvernement français.

THEODORE CAHU.

## PRIMES GRATUITES A NOS ABONNÉS

Les anciens ou les nouveaux abonnés qui nous enverront la somme de \$3.00 pour un an d'abonnement commençant durant ce mois, auront droit à une des primes suivantes, que nous leur ferons parvenir à nos frais.

Ces primes sont réellement magnifiques et valent seules une bonne partie du prix d'abonnement. Nous faisons ces sacrifices afin de conserver et d'augmenter le nombre de nos abonnés directs.

La présente liste annule les précédentes.

### OUVRAGES AMUSANTS

1.—L'AIMABLE COMPAGNON, nouveau recueil de bons mots, de fines saillies, de réparties spirituelles, d'historiettes amusantes, etc. 1 vol. gr. in 8 de 324 pp.

### HISTOIRE, SCIENCE, ETC.

2.—MONTCALM ET LE CANADA FRANÇAIS, par Ch. de Bonnechose. Ouvrage couronné par l'Académie française. Magnifique volume illustré, relié.

3.—LES MONOGRAPHIES DE PLANTES CANADIENNES, suivies de croquis champêtres et d'un calendrier de la flore de la province de Québec, par E.-Z. Massicotte ; 1 vol. gr. in 8 illustré.

4.—PETIT DICTIONNAIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE, suivant l'orthographe de l'Académie, contenant tous les mots qui se trouvent dans son dictionnaire, avec la prononciation lorsqu'elle est irrégulière, par Hocquart. Nouvelle édition, revue avec soin, considérablement augmentée et rendue conforme à la dernière édition du dictionnaire de l'Académie, par Jos. M. Valois. 1 vol. cartonné de 636 pages.

5.—ALMANACH HACHETTE DE 1900. Cet ouvrage, comme les précédents, conserve toujours son utilité. Chaque année forme une encyclopédie illustrée, de choses nouvelles, pratiques et intéressantes, en tous temps et pour tous les âges. Il ne nous reste qu'un petit nombre d'exemplaires. 1 vol. compact, in 12.

6.—LE SOCIALISME, encyclopédie populaire illustrée du XXe siècle, sous forme de dictionnaire. 1 vol. gr. in 8 de 158 pages.

7.—L'ELECTRICITE, (même genre). 1 vol. de 184 pages.

8.—LA PHOTOGRAPHIE, (même genre). 1 vol. de 152 pages.

9.—L'ARCHITECTURE, (même genre). 1 vol. de 128 pages.

10.—LE JARDINAGE, (même genre). 1 vol. de 160 pages.

11.—MINÉRALOGIE ET LITHOLOGIE, (même genre). 1 vol. de 158 pages.

12.—HISTOIRE DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, depuis les premiers établissements jusqu'à nos jours, par Sylva Clapin. 1 vol. illustré et cartonné de 212 pages.

### POÉSIES

13.—CYRANO DE BERGERAC, comédie héroïque en cinq actes, en vers, par Edmond Rostand. 1 vol. de 256 pages.

14.—LES FEMMES REVEES, (poésies), par Albert Ferland. Illustrations par Geo. Delfosse.

15.—LES FLEURS DE LA POÉSIE CANADIENNE, deuxième édition, augmentée et précédée d'une préface par M. l'abbé A. Nantel. 1 vol. de 255 pages.

### ROMANS

16.—LE TRÉSOR DE L'ILE DES FLIBUSTIERS, par Franz Hoffman, beau volume, grand in 8 de 138 pages.

17.—BERGERONNETTE, par H. du Plessac, 1 fort volume in 12 de 315 pages.

18.—LE PELERIN DE SAINTE-ANNE, roman canadien, par Pamphile Lemay, nouvelle édition, complète en un fort volume.

### POUR LES DAMES

19.—PORTEMONNAIE POUR DAME, en maroquin poli avec fermoir en métal, double bourse à l'intérieur pour petite monnaie, 5 pouces de longueur sur 2½ pouces de hauteur.

20.—LA CUISINIÈRE DES FAMILLES. Contenant les recettes les plus pratiques et les plus simples pour préparer potages, viandes et poissons ; œufs et salades, légumes, marinades ; pâtisseries, gelées, fruits, sauces, crèmes, poudings, plats sucrés, conserves, breuvages divers, etc., etc., ainsi que plus sieurs conseils très utiles dans un ménage.

### ARTICLES DE PIÉTÉ

21.—BEAU CRUCIFIX en aluminium avec ébène incrustée, mesurant 3½ pouces sur 2½ pouces. Les quatre bouts sont en forme de trèfle. Conserve toujours sa couleur.

22.—UN CHAPELET en perles à facettes, croix et cœur en métal blanc, plein, chaîne triangulaire, avec un étui télescope à soufflet, en cuir maroquiné.

Les abonnés n'ont droit qu'à une prime par abonnement.